LA FSU TERRITORIALE 13
SECTION METROPOLE
22, place Victor Gélu - 13002 Marseille
Tél : 04.91.31.36.50
fsu.territoriale@ampmetropole.fr

RIFSEEP, SUITE…

Un certain nombre d'agents n'ont pas accepté le nouveau régime indemnitaire métropolitain, pour diverses raisons et notamment un manque de communication sur le droit d'option (fonction, montant socle, etc…).

Lundi 9, en fin de journée, la RH nous a adressé par mail « une foire aux questions », faisant suite aux diverses interrogations transmises par les agents et les organisations syndicales.

Dès le lendemain, la **FSU Territoriale** s'est rendue au siège de la Métropole, afin de demander un délai supplémentaire, pour les agents éventuellement désireux de revenir sur leur refus initial.

La DGARH, consciente du problème, nous a proposé de mettre en place une dernière réunion d'information sur chaque territoire, dédiée aux agents ayant exprimé leur refus afin que ces derniers puissent poser toutes les questions qu'ils désirent.

LA FSU NE PEUT QUE SALUER CETTE DÉMARCHE CONSTRUCTIVE

Concernant la mise en place du CIA en 2020, la FSU s'engage à ce que vos droits soient respectés et continuera son travail d'information, dans la transparence et l'indépendance, comme elle l'a toujours fait.